

**COMMUNIQUÉ**  
***Pour diffusion immédiate***

**Commission sur le transport, la gestion des infrastructures  
et l'environnement**

**Étude publique des modes de collecte en vue d'améliorer la collecte sélective**

**Montréal, le 15 août 2006** – La Commission sur le transport, la gestion des infrastructures et l'environnement vous invite à participer à une consultation en vue de sélectionner les outils, notamment le type de contenant, qui permettront d'accroître la participation des montréalaises et montréalais à la collecte sélective tout en améliorant la propreté des rues de la ville.

La collecte sélective célèbre ses 20 ans cette année sur l'île de Montréal. C'est à Lasalle, le 1<sup>er</sup> décembre 1986, que ce type de collecte fut implanté pour la première fois et par la suite dans certains arrondissements de la Ville de Montréal, dont celui du Plateau Mont-Royal, en 1989. Depuis, diverses études ont été réalisées quant à la participation des citoyens et des commerçants à la collecte sélective. Des analyses du type de contenant à privilégier en fonction d'objectifs de propreté et de développement durable et respectant les contraintes budgétaires de la Ville ont également été effectués et offrent un éclairage intéressant pour l'avenir.

La commission présentera les principaux résultats de ces études au cours de la séance du 30 août prochain. Le 7 septembre, la commission recevra les mémoires et entendra les commentaires des citoyennes et citoyens et le 14 septembre, elle adoptera ses recommandations sur le sujet.

<b>Mercredi 30 août 2006</b>	<b>Portrait de la collecte sélective et analyse comparative de divers modes de collecte</b>
<b>Jeudi 7 septembre 2006</b>	<b>Dépôt des mémoires Période de commentaires des citoyens Période de commentaires des commissaires</b>
<b>Jeudi 14 septembre 2006</b>	<b>Adoption des recommandations</b>

**Les séances débutent à 19 h 30, à l'Hôtel de ville,  
275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil (métro Champ-de-Mars)**

La commission vous invite à lui faire part de vos commentaires, opinions et attentes au sujet de la collecte sélective et de façon particulière, concernant l'utilisation de

divers types de contenant : sac transparent, bac 64L (petit bac), bac roulant (240L ou 360L).

Les personnes qui désirent participer à la période de questions et de commentaires sont priées de s'inscrire au cours des 30 minutes précédant l'assemblée ou en communiquant avec la Direction du greffe au 872-3770. La documentation en soutien à cette assemblée sera disponible, pour consultation, à compter du 24 août aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement à la Direction du greffe, bureau R.134 de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, et sur le portail [ville.montreal.qc.ca/commissions](http://ville.montreal.qc.ca/commissions)

Les commissions permanentes sont des instances de consultation publique instituées par le conseil municipal et le conseil d'agglomération. Conformément à la *Loi sur les cités et villes* et à la *Charte de la Ville de Montréal*, leur mission consiste à éclairer la prise de décision des élus municipaux et à favoriser la participation des citoyennes et citoyens aux débats d'intérêt public.

La Commission sur le transport, la gestion des infrastructures et l'environnement est présidée par M. Dominic Perri, de l'arrondissement de Saint-Léonard et Mme Josée Duplessis, de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal, en est la vice-présidente. Les membres sont : M. Pierre E. Fréchette, de l'arrondissement du Sud-Ouest, M. Nicolas Montmorency, de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, M. Gaëtan Primeau, de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, M. André Savard et M. Marc Touchette, de l'arrondissement de Verdun, ainsi que M. Robert L. Zambito, de l'arrondissement de Saint-Léonard.

-30-

Renseignements : Direction du greffe  
Comités et commissions du conseil (514) 872-3770